

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 22

Artikel: Lo dié dé Rollo et cé dé Mordze
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naire philosophique, etc. Chose étrange, il désavouait publiquement ses péchés. « Moi, s'écriait-il, quand M. Vernes l'accusait d'être l'auteur de Jeanne d'Arc, il faut que je sois tombé bien bas dans votre estime pour que vous me croyiez capable d'une pareille saleté. » Il n'en répandait pas moins toutes ses productions par les moyens les plus étranges ; il les faisait glisser dans les ballots des libraires, attacher aux cordons des sonnettes, passer par dessous les portes des appartements, distribuer aux écoliers et même aux catéchumènes.

Les calvinistes ripostèrent aux libelles par des libelles et armèrent contre le philosophe toutes les milices de leur parti, les jeunes surtout, parmi lesquels le ministre Jacob Vernes se débattit bravement ; ils en vinrent aux voies de fait, arrêtèrent et firent fouiller le carrosse de Voltaire, suspect de contrebande philosophique ; ils brûlèrent la *Pucelle* et *Candide* par la main du bourreau. Peines perdues ! l'élan était donné, le philosophe était maître de la place.

Voltaire laissa à Genève une trace profondément marquée. Son principal moyen de « corruption », le théâtre, était devenu tellement nécessaire à la population que, la salle de Châtelaine une fois fermée, il s'en éleva bientôt une nouvelle. Mais Voltaire ne laissa pas seulement derrière lui une salle de comédie, il se perpétua dans la cité de Calvin par une sorte de descendance littéraire. Après lui et sous son influence, un groupe de poètes légers, nourris de ses œuvres, instruits à son école, armés de sa plume alerte et pointue, se mirent à ferrailler gaîment contre toutes sortes d'abus, de ridicules, de pettesses qui leur déplaissaient dans la Genève de Calvin. Celui de ces poètes qui vint le premier fut J.-F. Chaponnière, né en 1769. Il s'était enrôlé de bonne heure dans l'opposition bourgeoise et se faisait remarquer parmi les plus fougueux représentants : c'était le nom qu'on donnait aux mécontents de l'époque. Les audacieux furent proscrits, entre autres Mallet-Dupan, Dumont (le souffleur de Mirabeau) et Chaponnière. Ce dernier parcourut la Suisse et l'Allemagne en peintre ambulant, le sac au dos, faisant des portraits pour vivre.

Rappelé à Genève en 1792, par la révolution, Chaponnière y joua un rôle important. Sous l'occupation française, il osa prendre sa fronde et lancer sa pierre au Goliath impérial : les meilleures chansons contre le premier empire sont de lui. — Enfin, Genève fut détachée de la France et délivrée par les Autrichiens. Mais le pouvoir resta aux mains de ceux que la révolution avait maltraités ; le peuple étant exclu du conseil souverain, les patriciens gouvernèrent seuls et le calvinisme reprit le dessus. Les nouveaux maîtres de Genève étaient les fanfarons de piété, de gravité, de philanthropie, les naturalistes, les vieilles filles, les cravates blanches, en un mot les collets montés.

Contre toutes ces tristesses s'organisa le Caveau genevois, société lyrique fondée par Chaponnière. M. Petit-Senn en était, avec Salomon Cougnard; Thomegoux, l'Anacréon de la bande ; Gaudy-Lefort,

Tavan, chansonnier jetant feu et flammes ; Collard, DuBois, La Rivière, etc., etc. Ce dernier était le chanteur officiel du Caveau, sa voix de tonnerre, colportant la chanson nouvelle, dominait les applaudissements et cassait les vitres. Joyeuse réunion, assaut de bonne humeur, élan d'enthousiasme national, ardent et jeune.

Les membres du Caveau genevois opposèrent aux petits ridicules et aux petites oppressions de ce temps-là un faisceau redoutable. (A suivre.)

La sainte Julie,

CHANSONNETTE DÉDIÉE AUX VIGNERONS DE 1868.

AIR des voleurs.

Elle a passé, sainte Julie,
Il a passé le vingt-deux mai,
Sans qu'enfin le gel nous spolie !
Le vigneron chante, il est gai,
Le petit vieux, que l'avarice
Retenait en captivité,
Va voir la fin de son supplice
Et jouir de la liberté.

Elle a passé, sainte Julie,
En jetant sur la vigne en fleur,
Du haut de son périhélion,
Les plus doux rayons de chaleur,
Partout la grappe se dessine
Sous la feuille écartée en main,
Pour teindre en couleur purpurine
La Simarre de Saint-Urbain.

Elle a passé, sainte Julie,
Par son passage bienveillant,
Chaque cave sera remplie
D'un vin chaud, riche et pétillant.
Que de chansons, que d'ariettes
Vont préconiser ce bienfait !
Sautez garçons, dansez fillettes
La prospérité reparait.

Elle a passé, sainte Julie,
Voici le terme de nos maux.
Dieu, que la campagne est jolie
Pour nos greniers et nos tonneaux !
Mais, hélas ! fasse que Bellone
Ne veuille pas en profiter,
Et qu'avec le jus de la tonne
Nous puissions tous nous remonter.

Le 23 mai 1868.

MÉRIL CATALAN.

Lo dié dé Rollo et cé dé Mordze.

Onna né que iavái zu n'a bastringue dein onna
pinta à Rollo, lo dié n'avái pas tant mô lévâ lo
câodo et ma fâi à la fin sé trova on bocon blliet. Ye
veniâi dé criâ la miné et ein passeint devant la
Téta-nâire, ye ve onna calèche arretâie, que reue-
niâi dé Dzenéva menâ on monsu et onna dama. Mon
dié s'approutzé, guegné dein la voiture et sé peinsa :
Mé râodzâ ç'on s'arai tant mô dein clia cariole ! et
ye monté dédein, io s'êteind su lé coussin et io
s'eindo coumein on bn'irão. Lo coché dé clia calé-

che, que bévesâi quartetta tandique lé tsévaux me-dzivont on picotin à l'étrabllio, sé décida à rein-modâ contré Losena. Ye fâ applii et ye part sein sé maufiâ que yavâi cauquon dein la voiture, et l'autro sein sé reveilli, et l'arrevé à Mordze, iô s'arrêté devant la Corena. Arrevâ que, lo dié sé reveillé, châote bas, l'ou senâ lo relozdo, vouâité tant bin que pâo sa montra, vâi que l'est trâi z'haôres, et coumein, dé né surtot et po on individu tot eintoupenâ, la granta tserrâire dé Mordze resseimblé prâo à la tserrâire de Rollo, lo dié preind la Corena po la Tête-nâiré et sé met à boeilâ : . . . il a sonné trois ! A cé même momeint, lo dié dé Mordze, qu'é-tai devant tsi monsu Muret, daô coté dé l'arsenat, criâvé assebin : . . . il a sonné trois ! Lo dié dé Rollo sé peinsa ; Cebâyi quin bougро mé contrefâ per lé, et cé dé Mordze sé desâi : Quinna poéson éte que s'est fo dé mé ? — Cé dé Rollo crié onco : . . . il a sonné trois ! et cé dé Mordze desâi assebin ein même temps : . . . il a sonné trois ! — Adon mé dou compagnons furieux, sé mettont à corré l'on contré l'autro, armâ dé lão bâton qu'a-vions dâi petiets de fai ào bet.

— Porquié mé dessuvi-vo, demandé cé dé Mordze ?

— Dé quié vo mélliâ-vo ein crieint lé z'hâorés dit cé dé Rollo ?

Enfin vo peinsa lo resto : lé gros mots arrevont et lé coups dé bâton ; l'étions surs ti lé dou d'avâi lé drâi ; ye firont bintout on détertin dâo dia-bllio. Lé vesins se reveillont épouâiris, s'attroupont vai lé dou diés sein savâi cein que cein volliâvè deré. On eut millé peinés dé lé separâ, kâ tapâvont dru. Lo dié dé Rollo étai tot ébâyi que nion ne te-niâi son parti et dé cein que ne cognesâi pas on âma, et ye fu onco bien plie ébâhi quand sé ve eimpougni pé la police et trainâ à pousto, yo à la fin dâi fin on s'est esplica et yo l'appre que l'étai venu à Mordze sein lo savâi. Lé dou dié firont la pé à la pinta dézo lé z'arcadés et cé dé Rollo sé rein-torna tot penâo lo matin pé lo bateau. Arreva à Rollo, n'ein a pas pipa on mot.

C. C. D.

Dans la dernière séance de la Société vaudoise des sciences naturelles, M. l'ingénieur Guillemin a fait fonctionner un appareil de Salleron, servant à l'estimation de la valeur alcoolique des vins. Ce petit appareil, très exact, se compose d'un ballon en verre, tenant lieu d'alambic, d'une lampe à esprit de vin, d'un serpentin et d'une éprouvette graduée. On distille, en quatre ou cinq minutes, le vin à examiner ; puis un pèse-alcool et un thermomètre indiquent par leurs degrés un chiffre qui est complété par une table spéciale.

Cet appareil, d'une valeur de vingt-cinq francs seulement et très portatif, est de la plus grande utilité pour remplacer l'éprouvette d'argent ordinaire dont les appréciations sont des plus inexactes.

Un malin prétend que dans une commune de la Côte l'eau de fontaine sondait trois degrés à son éprouvette, tandis que le vin de l'auberge ne sondait rien du tout.

La garniture de diamants.

V

L'aurore de ce grand jour du jeudi annoncé par la supérieure éclaire enfin les dortoirs de Santa-Rosa, et la déesse n'a pas de peine à réveiller nos religieuses ; on s'est endormi son rôle sur les lèvres, on a rêvé d'Esther et d'Assuérus, on se lève en récitant des vers.

A midi, la table du réfectoire demeura presque intacte ; à trois heures on courut à la toilette ; le beau moment ! Toute la magnificence du costume oriental était reproduite dans les vêtements des jeunes actrices, et la tradition historique scrupuleusement observée. Flaminia se montrait éblouissante de richesse et de beauté. Son collier ainsi que ses bracelets étaient d'admirables éclats de lumière, et le diadème qui paraît son front n'aurait pas été indigne de briller sur le trône de Perse. Giacinta avait demandé le rôle de la confidente, et sa longue robe de soie garnie de fourrures lui allait à ravir ; l'Assuérus et l'Aman étaient d'une figure à séduire toutes les belles de la cour de Suze.

A la nuit tombante, les flambeaux de la salle destinée aux représentations furent allumés, et, dès ce moment, que d'agitation, que d'émotion ! Les pulsations de l'amour-propre, alors déguisé sous le nom de timidité, ne sont jamais plus accélérées qu'à l'ouverture d'un théâtre de société. Il est vrai qu'en ce jour, le nombre ordinaire des spectateurs privilégiés se trouvait augmenté par l'admission de plusieurs dames romaines, et que le cercle n'avait point encore été aussi imposant. Des ordres précis excluaient les hommes de ces assemblées, mais en cette occasion, il fut fait une exception en faveur de l'auteur de la tragédie, et d'une place réservée, le Trissin put jouir du plaisir de voir son ouvrage parfaitement rendu. En effet, revenues du premier moment de trouble, les jeunes actrices de Santa-Rosa mirent dans leur jeu et leur récitation une grâce et une vérité qui enchantèrent l'auditoire, et à la fin du premier acte, de vifs applaudissements leur furent prodigués.

Le second commençait, l'intérêt de la pièce allait en croissant, aussi bien que le talent des acteurs, et tout annonçait le succès le plus complet, quand la représentation fut brusquement interrompue par les accents précipités de la grosse cloche du couvent, et par le cri d'alarme ; au feu ! au feu ! La salle du théâtre est aussitôt évacuée dans le plus grand désordre, et en passant dans celle du réfectoire, qui donnait sur les jardins, les vitraux réfléchissent une vive lueur aux yeux de la société épouvantée. On se presse sur l'escalier, on se dirige du côté de la flamme, et l'on s'aperçoit qu'elle est occasionnée par l'incendie de la cabane qui servait de gîte aux daims du monastère. L'isolement de cette cabane au milieu d'un vaste gazon, et le calme parfait de l'air, ne laissant aucune inquiétude sur une communication de l'embrasement, tout le monde se mit à rire du désordre survenu dans l'assemblée, ainsi que de la frayeur qui s'était emparée de chacun ; puis, la supérieure donna l'ordre d'aller à la recherche du berger qui soignait le troupeau, afin d'apprendre la cause de l'accident. On le trouva dans la loge du jardinier, couché, ainsi que cet homme, au milieu des verres et des pots, et tous les deux dans un état d'ivresse si complet, qu'il fut impossible d'en obtenir une seule phrase intelligible. On supposa alors que ce pâtre, après avoir bu, était allé dans la cabane avec de la lumière, et avait mis le feu à la paille de maïs dont elle se trouvait remplie ; rien ne paraissait plus probable ; aussi l'on rentra gaîment au couvent pour reprendre la suite de la représentation. Mais où est la reine ? Où est sa confidente ? On retourne au jardin, on en parcourt les allées ; point de reine, point de confidente ! On visite leurs cellules, on ouvre l'église : Flaminia ! Giacinta ! Et les échos des voûtes retentissantes de Santa-Rosa répondent seules à cet appel mille fois répété.

Pendant que la foule empressée se portait au lieu de l'incendie, nos deux religieuses, de l'allée des ifs, avaient passé lestement derrière le petit bois de châtaigniers qui touchait au mur de clôture. Là, entre deux de ces pins immenses qui en bordaient l'enceinte intérieure, se trouvait une petite porte donnant sur la campagne ; cette porte était entr'ouverte, elles la franchirent en la refermant soigneusement. Deux cavaliers